

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat  
86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51

**Site - E-mail - Facebook :**

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>

Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

Facebook : district de la Vienne de Football

**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Jeudi : Fermé\* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

**N° 403** . Vendredi 2 novembre 2018

**Dernière rencontre avec les clubs****Réunion du secteur n° 6**

**lundi 5 novembre 2018 à 18h45**  
**A la salle des Fêtes de La Trimouille**  
(Route de Journet)

Les clubs invités sont : Haims, Jouhet Pindray, Journet, La Puye-La Bussiere, Lathus, La Trimouille, Montmorillon, Nalliers, Plaisance, Saulgé, St Pierre de Maillé, St Savin St Germain.

**AGENDA de la SEMAINE****Vendredi 2 novembre et samedi 3 novembre**

Module Gardien de But à St Nicolas

**Samedi 3 et dimanche 4 novembre**

8<sup>ème</sup> journée National 3

1<sup>er</sup> tour Coupe Rég. N-A U17

5<sup>ème</sup> journée R1-R2-R3

5<sup>ème</sup> journée R1-R2 Féminine

4<sup>ème</sup> tour Gambardella Crédit Agricole

5<sup>ème</sup> journée D1-D2-D3-D4-D5-D6

5<sup>ème</sup> journée Féminines à 11 D1

6<sup>ème</sup> journée Féminines à 11 D2

**Lundi 5 novembre**

Réunion du secteur 6 à La Trimouille à 18h45

**Mardi 6 novembre**

Fermeture du District

**Mercredi 7 novembre**

Commission Sportive à 14h

**Jeudi 8 novembre**

Commission Discipline à 17h30

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE**

Le District de la Vienne de Football vous informe que les bureaux seront fermés exceptionnellement le :

**Mardi 6 novembre 2018 (la journée)**

**Sommaire**

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Partenaire de la semaine..... | p. 2  |
| Avis aux clubs .....          | p. 3  |
| Avis aux arbitres .....       | p. 5  |
| Avis aux Educateurs .....     | p. 6  |
| Commission Sportive .....     | p. 7  |
| Commission Féminine .....     | p. 12 |
| Informations diverses.....    | p. 17 |

**Partenaire de la semaine**

**BATI Sport**<sup>®</sup>  
Contractant général sports loisirs

Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12  
[batisport@wanadoo.fr](mailto:batisport@wanadoo.fr) - [www.batisport.fr](http://www.batisport.fr)



## LE PARTENAIRE DE LA SEMAINE

### CONSTRUCTIONS MODULAIRES INDUSTRIALISÉES

### Un autre Moyen de construire

**NOUVEAU**



Couverture terrain multisport

**HallSport®**



Vestiaires

Respect des délais  
Respect des budgets

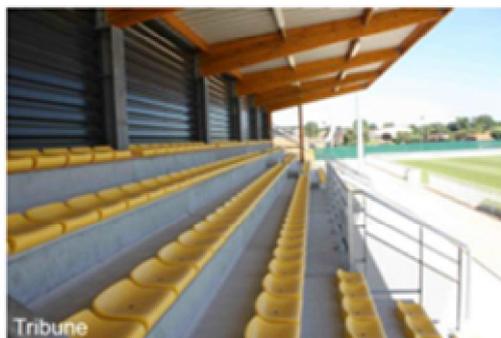


Intégration & Adaptation

- Tribunes
  - Vestiaires
  - Club House
  - Boulodromes, Batiments divers sportifs
  - Couverture de terrains multisports
  - Gradins
- intérieurs-extérieurs



Tribune



Tribune

**BATI Sport®**  
Contractant général sports loisirs

Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12  
batisport@wanadoo.fr - www.batisport.fr



## AVIS AUX CLUBS

**La permanence des arbitres ( 06 43 06 88 53 )  
s'achève désormais à 12h le samedi.**

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le District de la Vienne de Football vous informe que les bureaux seront fermés exceptionnellement le :

**Mardi 6 novembre 2018 (la journée)**

### ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ET REMISES DE RECOMPENSES

L'Assemblée Générale Financière et les remises de récompenses du District de la Vienne de Football auront lieu le :

**vendredi 30 novembre 2018 à 18h45**

A la Salle Polyvalente  
8 rue des Quintus - 86190 QUINCAY

Les représentants des clubs seront accueillis à partir de **18h00**.

**Pensez à réserver votre soirée !**

### Changement de procédure d'inscription aux formations initiales arbitres

La procédure d'inscription aux Formations Initiales Arbitres est désormais simplifiée.

En effet, l'LR2F a supprimé le lien de pré-inscription qui causait des confusions et surtout multipliait les étapes pour les clubs et les candidats.

Désormais, le club/candidat pourra **télécharger directement le dossier d'inscription** sur le site en face de la date et du lieu choisis. Il le renverra par courrier postal ou par mail à l'LR2F.

Les inscriptions se font toujours par le site du District, rubrique « Formations » - « Deviens Arbitre » :  
<https://lfna.fff.fr/deviens-arbitre/>

### Tournoi Futsal

La sous-commission Futsal et la Commission Féminine et de Féminisation proposent un tournoi Futsal sur 3 journées en janvier 2019 : les 12/13, 20/21 et 26/27 janvier.

Afin de préparer ces journées, les commissions demandent aux équipes de s'engager via Footclubs **avant le vendredi 30 novembre 2018.**

Les rencontres sont ouvertes aux équipes de la Vienne : Séniors, U14/U17F et U11/U13F engagées ou non en compétition, sous réserve que les joueuses soient licenciées.

La LFNA ayant porté ces dates dans son calendrier, les engagements sont donc également ouverts aux équipes évoluant en Ligue.

En fonction du nombre d'équipes engagées, il se peut qu'une seule équipe par club soit autorisée à participer !

Les clubs pouvant disposer de salles sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible (via le formulaire dans « informations diverses » du présent journal).



## NOUVEAUTE : BONS DE FORMATION

Suite à la victoire de l'équipe de France lors du Mondial, la FFF a décidé de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation. Pour cela, la somme attribuée pour le financement des « bons formations » envers les formations de dirigeants, éducateurs et arbitres a été revue à la hausse et le dispositif applicable de manière rétroactive au 1er juillet est désormais le suivant :

▪ **« BONS FORMATIONS » EDUCATEURS :**

Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale : chaque licencié bénéficie de deux « bons formation » de 25 " pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 2018/2019.

Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.

▪ **« BONS FORMATIONS » DIRIGEANTS :**

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : chaque licencié

bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 2018/2019. Ce dispositif sera entièrement géré par l'Institut de Formation du Football.

▪ **« BONS FORMATIONS » ARBITRES :**

Pour la saison 18/19 : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour le module de formation initiale d'arbitre.

Pour tous les stagiaires (éducateurs, arbitres, dirigeants) qui ont déjà effectué une formation depuis le 1er juillet 2018, 25" sera remboursé au club, sous réserve que le stagiaire ait réglé une partie de sa formation avec un « bon formation ».

De plus, pour rappel, dans le cadre de la **Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019** et du **Programme Héritage 2019** de la FFF, **l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée** dans la limite du coût de la formation. Cette action répondant à la volonté de la FFF de promouvoir la féminisation du football en France.

N'hésitez plus, et rapprochez-vous de l'AR2F pour plus d'informations.

## TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

**La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- |   |  |
|---|--|
| ▪ Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Guéret           | ▪ Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers       |
| ▪ Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Tartas           | ▪ Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay           |
| ▪ Formation du 16 au 18 novembre 2018 . Le Haillan      | ▪ Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan        |
| ▪ Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges | ▪ Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle |
| ▪ Formation du 7 au 9 décembre 2018 . Pau               | ▪ Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas          |
| ▪ Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan      | ▪ Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen        |
|   | ▪ Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan      |



## AVIS AUX ARBITRES

### « Dématérialisation - Rapports d'arbitrage – Rapports de délégation »

Les arbitres et les délégués ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports directement en ligne** dans « MonCompteFFF ».

Un document explicatif est disponible sur le site du District, rubrique « Documents » - « Documents généraux » - Arbitrage » : « Dématérialisation des rapports arbitrage et délégation » (format PDF).

### Convocation Ecole d'arbitrage Vendredi 9 novembre à 19h30 au District de la Vienne

La 1ère école d'arbitrage de la saison 2018/2019 se tiendra le vendredi 9 novembre 2018 à 19h30 au District de la Vienne de Football

Merci aux arbitres de confirmer leur présence à cette formation par retour de mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)) **avant le jeudi 8 novembre**.

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~part~~ **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'à SAMEDI MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres de adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.**

### REGLEMENT FRAIS D'ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018, **tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.**

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs un règlement sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)).

### INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### Label Ecole de Football Féminin

Le dossier de validation Label Ecole de Football Féminin (EFF) pour la saison 2018 / 2019 a été adressé par la messagerie Zimbra aux clubs.

Cette opération permet de mettre en valeur le travail de développement et de structuration du football féminin qui est fait au sein du club.

Cela permet aux clubs également de recevoir des dotations matérielles et de communiquer sur les actions mises en place.

Ce dossier est à retourner au district avant le 15 mars 2019 : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr).

Pour les clubs déjà labellisés, merci de le remplir à nouveau

### DEFIS TECHNIQUES U10 à U15G et U11 à U15F

Dans le cadre du Plan de Performance Fédéral, et comme chaque saison, les membres de la Commission Technique 86 et les Conseillers Techniques vous demandent de faire passer les « défis techniques » à l'ensemble de vos licenciés âgés de 9 à 14 ans.

Merci de les transmettre aux différents éducateurs responsables concernés.

Deux nouveautés :

- Toutes les fiches résultats (au format Excel) ont été créées avec les barèmes correspondants.
- Une fiche spécifique « Féminine » a été créée,

Tous ces documents (transmis par la messagerie Zimbra à tous les clubs) sont à retourner au siège du District à Poitiers AVANT le 18 Janvier 2019.

### FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

**A retourner RAPIDEMENT au District de la Vienne**

Liste des clubs qui n'ont pas retourné leur fiche d'encadrement (à ce jour) :

Angles Sur Anglin . Avoilles Limouzine . Avanton . Bonnes . Bouresse . Châteuneuf Targé . Châtellerault Portugais - Colombiers . Ingrandes - Jouhet Pindray - La Pallu - La Puye La Bussière - La Roche Posay . Lathus . Latillé - Leigné sur Usseau - Les Roches / Villedieu . L'Évignie - Millac . Moncontour . Monts/Guesnes . Persac . Plaisance - Poitiers Beaulieu - Poitiers Portugais - Pressac . Sammarçolles - Sanxay . Saulgé . Senillé/St Sauveur . St Gervais les Trois Clochers . St Pierre de Maillé - Thuré Besse . Vellèches . Vernon - Vouneuil/Biard - Vouzailles

### FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

### Réunion du mercredi 31 octobre 2018 Procès-verbal n° 13

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et Jean Louis OLIVIER  
**Excusés** MM. Didier DANIEL et François PAIREMAURE

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 12 sans modification.

\*\*\*\*\*

| SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS |       |   |               |             |                      |                      |   |            |
|--|-------|---|---------------|-------------|----------------------|----------------------|---|------------|
| Div.   | Poule | J | Date du match | n° du match | Equipes              |                      | Motif                                     | à jouer le |
| 3  | A     | 1 | 09/09/18      | 20694363    | La Pallu (1)         | Marigny St Léger (1) | Coupe de France                           | 20/01/18   |
| 5  | D     | 3 | 07/10/18      | 20695692    | Chaunay (1)          | Rouillé (2)          |   | 20/01/18   |
| 6  | B     | 2 | 23/09/18      | 20730984    | Coussay les Bois (3) | Antran (3)           | Engagement tardif de Coussay les Bois (3) | 09/12/2018 |

| SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT A REJOUER |       |   |               |             |              |                   |                            |                       |
|---|-------|---|---------------|-------------|--------------|-------------------|----------------------------|-----------------------|
| Div.  | Poule | J | Date du match | n° du match | Equipes      |                   | Motif                      | à jouer le            |
| 3   | A     | 2 | 23/09/18      | 20694369    | Antoigné (1) | La Pallu (1)      | Match arrêté pour blessure | 27/01/18              |
| 6   | F     | 1 | 22/09/18      | 20731164    | Adriers (2)  | Lathus Saulgé (1) | Match arrêté pour blessure | Samedi 08/12/18 à 20h |

## JOUEURS SUSPENDUS

### Liste des clubs susceptibles d'avoir un joueur suspendu (sous toute réserve).

#### Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86  
 Antran  
 ASM  
 Avoilles en Châtelleraut  
 Beaumont St Cyr  
 Blanzay  
 Bonnes  
 Bonneuil Matours / Archigny  
 Brion St Secondin  
 Charroux Mauprévoir  
 Chasseneuil St Georges  
 Château Larcher  
 Civaux  
 Fleuré  
 Fontaine le Comte  
 GJ Vallées du Miosson  
 GJ 3 Vallées 86  
 Jaunay Clan

La Ferrière / Magné  
 La Pallu  
 La Puye La Bussière  
 La Trimouille-Liglet  
 L'Espinasse  
 Lhonnaizé  
 Ligugé  
 Lusignan  
 Mazerolles-Lussac  
 Mignaloux Beauvoir  
 Montamisé  
 Montmorillon  
 Naintré  
 Nieuil l'Espoir  
 Nouaillé Maupertuis  
 Oyré Dangé  
 Ozon  
 Poitiers Baroc

Poitiers Cep 1892  
 Poitiers PTT  
 Poitiers St Eloi  
 Rouillé  
 Sillars  
 St Benoît  
 St Cerbouillé  
 St Genest d'Ambière  
 St Julien l'Ars  
 St Maurice Gençay  
 St Savin St Germain  
 Thuré Besse  
 Valdivienne  
 Verrières  
 Vicq sur Gartempe  
 Vivonne



## DEPARTEMENTAL 2

### **Match n° 20694115 : Availles en Châtellerault (1) È Beaumont St Cyr (2) en poule A du 21/10/18**

#### **Évocation**

Inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe d'Availles en Châtellerault (1), d'un joueur (licence n° 1109304664) en état de suspension.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club d'Availles en Châtellerault lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 14 novembre 2018, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

## DEPARTEMENTAL 4

### **Match n° 20695171 : Sommières St Romain (1) È La Ferrières / Magné (1) en poule D du 21/10/18**

Rapport de l'arbitre de la rencontre M. EHANNO Yves (25/10/18 à 07h57) signalant les remplacements effectués lors du match

Feuille de match rectifiée.

**Dossier classé.**

## DEPARTEMENTAL 5

### **Match n° 20695573 : Fleuré / Pouillé Tercé (3) È Bonnes (2) en poule C du 04/11/18**

Demande du club de Bonnes (30/10/18 à 13h57) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

### **Match n° 20695703 : Chaunay (1) È Bouresse (1) en poule D du 04/11/18**

Demande du club de Chaunay (29/10/18 à 11h43) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

## DEPARTEMENTAL 6

### **Match n° 20730956 : ASM (3) È Orches (1) en poule A du 04/11/18**

En raison de l'occupation du stade d'Angliers, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain de St Jean de Sauves à 13h15.

### **Match n° 20730987 : Antran (3) È Châtellerault Réunionnais (1) en poule B du 07/10/18**

Courriel du club de Châtellerault Réunionnais (15/10/18 à 17h16)

La Commission a reçu :

Pour le club d'Antran : M. LAVRARD Benoît (Président du club).

M. FAUSTIN LEYBACH Didier (banc de touche)

Pour le club de Châtellerault Réunionnais : M. CARTIER Denis (Président du club).

M. ARTHUR Hendrick (banc de touche)

M. SAMAM LATCHIMY Sylvain (capitaine de la rencontre)

M. HAUSTANT Michel (Arbitre Assistant)

Excusé : M. BOGOTEAU Mickaël (capitaine de la rencontre) du club d'Antran.

Après des échanges et mises au point entre les deux clubs et la Commission, il s'avère qu'il n'y a pas eu de tricherie.

Le résultat mentionné sur la feuille de match est homologué.

La Commission décide de retirer les frais de confirmation de réserve (38" ) pour méconnaissance du règlement.

**Dossier classé.**



## CHAMPIONNAT FEMININ

**La Commission constate que depuis le début de la saison trop de clubs ne respectent pas les règlements et surtout sur le surclassement des joueuses U16F et U17F.**

### Rappel du règlement :

#### Article 26.B des RG de la LFNA

##### **4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17**

Les joueurs U17 sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la F.F.F., peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.

Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.

Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, dans une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.

##### **5/ Pour les joueuses U16**

Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la FFF, peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.

Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales. Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.

L'organisme organisateur des compétitions a la possibilité d'amender les clubs ne respectant pas ces dispositions.

L'article 213 de la FFF stipule : « Dans les cas énumérés aux articles 73, 153, 155 et 168, une amende dont le montant est fixé en annexe 5 (25" ) est infligée pour tout joueur en état d'infraction même si aucune réserve valable ne l'a visé ».

## CHAMPIONNAT FEMININ U11/U13 (géré par le District 86)

#### **Match n° 20961286 : Poitiers Asac (1) È Jaunay Clan (1) du 29/09/18**

Courriel du club de Jaunay Clan (29/09/18 à 20h20)

Absence de l'équipe de Poitiers Asac (1)

Feuille de match de la rencontre reçue le 23/10/18 avec un score.

La Commission regrette de ne pas avoir été informée du report et de la date du match et maintient le forfait enregistré sur le PV n° 9.

**Dossier classé.**

**Courriel du club de l'ASM** (28/10/18 à 22h12) qui souhaite rester au Niveau 2.

Intégration de Poitiers 3 cités dans le niveau 1 en remplacement de l'ASM

### Nouvelles Poules pour la 2ème phase

#### Niveau 1

##### **Poule A**

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)  
BOCAFOOT (1)  
BRESSUIRE (1)  
CENON SUR VIENNE (1)  
CHATELLERAULT SO (1)  
POITIERS 3 CITES (1)

##### **Poule B**

CHAURAY (1)  
GJ VIENNE et MOULIERE (1)  
JAUNAY CLAN (1)  
LA CHAPELLE BÂTON (1)  
LUSIGNAN (1)  
NIORT CHAMOIS (1)

#### Niveau 2

##### **Poule A**

ASM (1)  
BUXEROLLES (1)  
CHATELLERAULT SO (2)  
PAYS ARGENTONNAIS (1)  
THOUARS (1)

##### **Poule B**

GJ 3 VALLEES 86 (1)  
LA CHAPELLE BÂTON (2)  
LA PALLU (1)  
MONTMORILLON (1)  
VICQ SUR GARTEMPE (1)

##### **Poule C**

CANTON CELLOIS (1)  
ECHIRE ST GELAIS (1)  
POITIERS ASAC (1)  
ST ROMANS LES MELLE (1)  
VENISE VERTE (1)

Dates de championnat prévues : 10, 17 et 24 novembre, 01 et 08 décembre 2018

Rattrapage : 15 décembre 2018

Pour le pôle 79/86 : les 3 premières équipes du niveau 1 de chaque poule accéderont au niveau 1 Ligue (soit 6).



## COUPE TASSIN

**1<sup>er</sup> tour prévu le 27 janvier 2019**

## COUPE LOUIS DAVID

**Prochain tour prévu le 13 janvier 2019**

## COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

**Prochain tour prévu le 13 janvier 2019**

## CHALLENGE des RESERVES

**Prochain tour prévu le 27 janvier 2019**

### **Match n° 21085370 : Fontaine le Comte (3) È Brion St Secondin (2) du 28/10/18**

Courriel de réclamation du club de Brion St Secondin (31/10/18 à 17h46)

Une réclamation pour être recevable doit être transmise dans les mêmes délais que les confirmations de réserve à savoir 48 heures ouvrables après la rencontre.

Celle-ci n'est donc pas recevable.

### **Match n° 21085371 : Jaunay Clan (2) È Thuré Besse (2) du 28/10/18**

Courriel de confirmation de réserve du club de Thuré Besse (28/10/18 à 19h45)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Jaunay Clan pour le motif suivant : des joueurs du club de Jaunay Clan sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre disputée le 21/10/18 contre Sillars (1) en Départemental 3 poule B qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé en équipe supérieure au cours de la rencontre précitée.

Considérant que l'équipe de **Jaunay Clan (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions réglementaires.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

L'équipe de Jaunay Clan (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de confirmation de réserve (38" ) seront débités au club de Thuré Besse.

### **Match n° 21085376 : St Maurice Gençay (2) È St Benoît (3) du 28/10/18**

Courriel du club de St Maurice Gençay (27/10/18 à 11h42)

Forfait de l'équipe de St Maurice Gençay (2) (sans déplacement de St Benoît (3))

Amende de 31" au club de St Maurice Gençay.

## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

**Prochain tour prévu le 13 janvier 2019**

### **Match n° 21085411 : Smarves (2) È Sanxay (1) du 27/10/18**

Courriel de confirmation du club de Sanxay (30/10/18 à 10h59)

Réserve du club de Sanxay (après match).

Réserve sur la participation de joueurs de l'effectif de Smarves ayant joué le match précédent en équipe supérieure (application de l'article 167.2 des RG de la FFF).

La Commission,

Prend connaissance de la réserve pour la dire recevable en réclamation d'après-match).



Jugeant en premier ressort,  
 Considérant, après vérification des feuilles de matchs des rencontres disputées par les équipes de Smarves lors des rencontres du 20 et 21/10/18 (Brion St Secondin . Smarves (1) en Départementale 2 poule B, Angoulême (1) . Ligugé (1) en Coupe Gambardella et Ligugé/Sm/It/Sb/Fo (2) - GJ Val de Vonne (1) en Challenge U17/18) qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé avec une équipe supérieure précitée.  
 Considérant que l'équipe de Smarves (2) n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires.  
**Par ces motifs dit la réclamation non fondée** et l'équipe de Smarves (2) qualifiée pour la suite de la compétition.  
 Les droits de confirmation (38" ) seront débités au club de Sanxay.

## DIVERS

### Courriels des clubs de Brion St Secondin, Cenon sur Vienne et Lathus :

Réponses par la messagerie Zimbra.

## RESERVES NON CONFIRMEES

Match n° 21085373 : Naintré (3) . L'Envigne (2) du 28/10/18 en Challenge des Réserves

## NON SAISIE DES RESULTATS

### Rencontres des 27 et 28/10/18.

- 3<sup>ème</sup> avertissement :

Challenge Marcel Renaudie : Monts sur Guesnes (1) . Marigny St Léger (2)

## NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

### Rencontres des 13 et 14/10/18.

- Dossier classé :

Challenge des Réserves : Match n° 21054740 : L'Envigne (2) . Châtelleraut Portugais (3)  
 Courriel du club de L'Envigne (26/10/18 18h03).  
 Réponse par la messagerie Zimbra.

### Rencontres des 27 et 28/10/18.

- Dossier classé :

Challenge des Réserves : Match n° 21085374 : Poitiers St Eloi (2) . Verrières (2)

## FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24" .

### Rencontres des 27 et 28/10/18.

Match n° 21085410 Pleumartin/Roche (2) . Buxeuil (2) en Challenge Renaudie  
 Match n° 21085419 Valdivienne (3) . Lathus/Saulgé (1) en Challenge Renaudie

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €

**Prochaine réunion : le mercredi 07 novembre 2018 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, Éric MAIOROFF.**



## COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION

Réunion du jeudi 25 octobre 2018  
Procès-verbal n° 2

**Président :** M. Didier DANIEL

**Présents :** Mmes Maryse MOREAU, Audrey ARTUS, Sandrine BOURCIER, Alice AUBOURG, Tiffany DANIEL,  
Nadège RABOISSON, Coralie RENETEAU  
MM. Laurent LARBALETTE et Thierry GUIGNARD

**Ordre du jour :**

- Bilan de la rentrée du foot féminin
- Point sur le "Festifoot" U13F du 20/10/2018
- Rapide point sur les différents championnats
- Actions à mener dans le cadre du contrat d'objectifs
- Offre de pratique pour les U6-U10F
- Réunions décentralisées

### CHANGEMENT D'INTITULE DE LA COMMISSION

Le mardi 23 octobre 2018, le Comité Directeur du District a donné un avis favorable au changement d'intitulé de la Commission, qui devient "**Commission Féminine et de Féminisation**".

### BILAN RENTREE DU FOOT FEMININ du 06/10/2018

Cette manifestation s'est déroulée au stade de FONTAINE LE COMTE.

Le matin pour les U6-U10F : présences de **44** jeunes filles, réparties en 8 équipes qui se sont rencontrées en tournoi et ont participé à des jeux mis en place par la Commission Technique ;

L'après-midi tournoi pour les U11-U13F : **122** filles présentes.

Pour la Commission Féminine et de Féminisation, présence :

- le matin, de Audrey, Sandrine, Maryse et Didier
- l'après midi de Maryse, Tiffany, Laurent et Thierry.

La Commission regrette la participation moyenne sur la catégorie U6-U10F.

La Commission remercie le club de FONTAINE LE COMTE pour la disponibilité de ses membres et le très bon accueil réservé à cette manifestation.

### 1<sup>er</sup> TOUR COUPE FESTIFOOT U13F du 20/10/2018

Rappel sur le point de règlement voté lors de la précédente réunion :

" Chaque équipe aura droit à 12 joueuses inscrites sur la feuille de match. Les joueuses U13F, U12F, U11F et U10F (dans la limite de 3 joueuses U10F maximum) peuvent participer, tant au premier tour qualificatif, qu'en finale départementale.

Toutefois, les équipes qui feront participer, à l'un de ces 2 tours départementaux, plus de 3 joueuses U11F ou au moins une joueuse U10F ne pourront pas être qualifiées pour les finales régionales. "

A l'issue de ce 1er tour, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés :

POULE A : POITIERS ASAC et AVAILLES EN CHATELLERAULT

POULE B : JAUNAY CLAN et GJ VIENNE ET MOULIERE

POULE C : CENON et POITIERS 3 CITES

POULE D : LUSIGNAN et LA CHAPELLE BATON



## POINT SUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS ET COUPES

### CHAMPIONNATS

Séniors : Après 4 journées

**R1F** : POITIERS 3 CITES (1) est en tête du championnat. Le SOC est 7<sup>ème</sup> ;

**R2F** : POITIERS 3 CITES (2) est 2<sup>ème</sup> ; LUSIGNAN 5<sup>ème</sup> et NOUAILLE 6<sup>ème</sup> ;

**D1F** : MONTMORILLON est 1<sup>er</sup>, MIGNE-AUXANCES 3<sup>ème</sup>, FONTAINE LE COMTE 4<sup>ème</sup>, CENON 7<sup>ème</sup>, LA CHAPELLE BATON 8<sup>ème</sup> et AVAILLES 10<sup>ème</sup> ;

**D2** : dans la poule mixte avec le 79, bon classement de l'ASM qui est 2<sup>ème</sup>.

Notons l'engagement en octobre d'une nouvelle équipe : POITIERS GIBAUDERIE.

#### **U14-U17F à 11 :**

- phase 2 : bonne tenue des équipes de MONTMORILLON (1), SOC (1), LIGUGE FONTAINE (1), AVENIR 86 (1) et POITIERS 3 CITES (1) qui évolueront en niveau 1.

En niveau 2, présence de LA CHAPELLE BATON (1) et engagement de LUSIGNAN (1) (arrive du Foot à 8).

Championnats jeunes F - phase 2 :

- Poules réalisées le jeudi 18/10/2018 avec les membres de la commission de féminisation 79

Poules U11- U13F et U14- U17F en phase 2 :

U11 U13 Ph2

### Championnat U11 - U13 - 2ème phase

#### Niveau 1

##### Poule A

ASM (1)  
AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)  
BOCAFOOT (1)  
BRESSUIRE (1)  
CENON SUR VIENNE (1)  
CHATELLERAULT SO (1)

##### Poule B

CHAURAY (1)  
GJ VIENNE et MOULIERE (1)  
JAUNAY CLAN (1)  
LA CHAPELLE BÂTON (1)  
LUSIGNAN (1)  
NIORT CHAMOIS (1)

#### Niveau 2

##### Poule A

BUXEROLLES (1)  
CHATELLERAULT SO (2)  
PAYS ARGENTONNAIS (1)  
POITIERS 3 CITES (1)  
THOUARS (1)

##### Poule B

GJ 3 VALLEES 86 (1)  
LA CHAPELLE BÂTON (2)  
LA PALLU (1)  
MONTMORILLON (1)  
VICO SUR GARTEMPE (1)

##### Poule C

CANTON CELLOIS (1)  
ECHIRE ST GELAIS (1)  
POITIERS ASAC (1)  
ST ROMANS LES MELLE (1)  
VENISE VERTE (1)

10/11, 17/11, 24/11, 01/12 et 08/12 rat : 15/12

U14 U17 Ph2

### Championnat U14 - U17 - 2ème phase

#### Niveau 1

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)  
BOCAFOOT (1)  
JAUNAY CLAN (1)  
LA PALLU / CER / ST GEN (1)  
NIORT CHAMOIS (2)  
POITIERS 3 CITES (2)

#### Niveau 2

##### Poule A

ASM (1)  
BOCAFOOT (2)  
GJ NORD EST 79 (1)  
L'ENVIGNE (1)  
LOUDUN (1)  
THOUARS (2)

##### Poule B

CENON SUR VIENNE (1)  
CHATELLERAULT SO (2)  
GJ VIENNE et MOULIERE (1)  
LIGUGE / FONTAINE (2)  
MONTMORILLON (2)  
POITIERS ASAC (1)

##### Poule C

LE TALLUD (1)  
NEUVILLE (1)  
NIORT ST FLORENT (1)  
OREE DE L'AUTIZE (1)  
PAYS THENEZEEN (1)  
STADE POITEVIN (1)

10/11, 17/11, 24/11, 01/12 et 08/12 rat : 15/12



Les bons résultats obtenus par les équipes de la Vienne permettent la présence de 8 équipes sur 12 en poules de niveau 1 pour les U11-U13F, et de 4 équipes sur 6 pour les U14-U17F.

### **COUPES**

**Coupe de France** : élimination du SOC et de POITIERS 3 CITES (1) au 3<sup>ème</sup> tour - plus aucune équipe de la Vienne.

**Coupe LFNA** : élimination de MIGNE AUXANCES, et MIREBEAU :

7 équipes encore en lice : SOC (R1), POITIERS 3 CITES (1) (R1), LUSIGNAN (1) (R2), NOUAILLE (R2), FONTAINE LE COMTE (D1), MONTORILLON (1) (D1), LA CHAPELLE BATON (1) (D1).

## **OFFRE DE PRATIQUE U6-U10F**

Au 15/10/2018, le District comptait 150 licenciées U6-U10F, réparties dans 50 clubs différents ! Hormis LA CHAPELLE BATON, LUSIGNAN et CHATELLERAULT SOC qui comptent plus de 10 licenciées dans cette catégorie, et quelques clubs qui en possèdent 3 ou 4, ces petites sont isolées.

Coralie nous informe qu'au SO Châtellerault, les filles évoluent en mixité. Donc, seuls les deux premiers clubs cités possèdent des groupes exclusivement féminins.

De fait, il apparaît difficile de proposer une offre de pratique pour les U6-U7F et U8-U10F.

La Commission ne peut qu'inciter les deux clubs de LA CHAPELLE BATON et LUSIGNAN à poursuivre ce qu'ils mettaient déjà en place la saison dernière : des plateaux inter EFF avec des clubs de la Charente (16) mais également avec les petites de FONTAINE LE COMTE.

Le District sera tenu informé des dates prévues pour ces plateaux, pour inscription sur le site.

Après un nouvel état des lieux des effectifs réalisé d'ici la mi-novembre avec le Conseiller Technique, les clubs qui compteront dans leurs rangs un certain nombre de jeunes filles de la catégorie seront conviés à les amener ponctuellement sur les plateaux inter EFF.

Un contact va être pris par avec la Commission Féminisation 79, pour connaître les clubs du District pouvant participer à ce type de plateaux.

La Commission soumet l'idée d'une action à 100 jours (début mars 2019) du début de la Coupe du Monde féminine qui commence le 7 juin en France : chaque petite U6-U10F serait conviée à participer à un plateau **exclusivement féminin**.

Les invitations seront transmises par le District et les membres de la commission contacteront individuellement les éducateurs et les parents !

## **ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE LA FEMINISATION**

Plusieurs idées ont été émises au cours de la réunion, retenues par les membres de la commission. Il faut maintenant en travailler les détails, avant une présentation ultérieure.

Les actions menées verront leur point d'orgue lors de la journée de la femme, organisée le 1er mai 2019 à CHATELLERAULT.

## **REUNIONS DECENTRALISEES FOOT FEMININ (toutes catégories)**

Deux réunions décentralisées FOOT FEMININ pourraient être réalisées courant janvier, la préférence se portant sur le samedi matin, en fonction de l'activité "futsal" et après parution du calendrier.

## TIRAGE COUPE DU POITOU à 11

Le tirage de la Coupe du Poitou Féminine à 11 est effectué en séance.

3 équipes devant être exemptées, Alice AUBOURG procède au tirage : les clubs de BOISME CLESSE, PAYS THENEZEEN et ST ROMANS . PAIZAY LE TORT, sont ainsi exemptés du 1er tour.

Le tirage intégral de la coupe a ensuite été effectué par Alice AUBOURG pour les clubs recevant et Tiffany DANIEL pour les clubs visiteur. Premier tour le 25 novembre 2018.

| N° | équipes à domicile             | div. | équipes à l'extérieur             | div. |
|----|--------------------------------|------|-----------------------------------|------|
| 1  | ASM (1)                        | D2 A | VICQ SUR GARTEMPE (1)             | D2 C |
| 2  | BUXEROLLES / POITIERS ASAC (1) | D2 C | CENON SUR VIENNE (1)              | D1   |
| 3  | CHASSENEUIL ST GEORGES (1)     | D2 B | AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)     | D1   |
| 4  | DISSAY (1)                     | D2 B | VOUNEUIL / SENILLE ST SAUVEUR (1) | D2 B |
| 5  | MIGNE AUXANCES (1)             | D1   | JAUNAY CLAN (1)                   | D2 B |
| 6  | MIREBEAU (1)                   | D2 B | BRESSUIRE (2)                     | D1   |
| 7  | STE EANNE (1)                  | D2 A | LIGUGE (1)                        | D2 C |
| 8  | VALDMIENNE (1)                 | D2 C | VIVONNE / LATILLE (1)             | D2 A |

## QUESTIONS DIVERSES

- Retour sur les U16F et U17F non surclassées en début de championnat.
- Contacts à prendre avec la LFNA : commission régional féminisation, commission des compétitions (Laurent)
- La Commission se réjouit des mesures prises par la presse écrite locale, qui diffuse désormais les résultats et classements des matchs de D1F.
- Il est fait état de certaines difficultés rencontrées lors de journées de championnat jeunes: vérification des licences, catégories d'âge pas forcément respectées, équipes évoluant en infériorité numérique...

La Commission rappelle que concernant les championnats où la FMI n'est pas mise en œuvre, les équipes sont censées présenter une liste de joueuses avec photographies, issue d'une extraction "Footclubs", voire de présenter les licences via l'application "FOOT COMPAGNON". Peu d'équipes appliquent ces mesures, rendant les contrôles plus que difficiles.

Pour les équipes étant confrontés à une équipe évoluant en infériorité numérique, aucune obligation n'est faite à "s'aligner" ni à "prêter" des joueuses.

Pour rappel, une modification de la réglementation a été apportée par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2017 quant au nombre minimum de joueurs ou joueuses afin de ne pas être déclaré forfait :

- Un match de football à 11 ne peut ni débuter, ni se poursuivre, si un minimum de 8 joueurs ou joueuses pour les compétitions masculines et féminines ne sont pas présents sur le terrain.
- Pour un match de football réduit à 8, la limite de joueurs ou joueuses sera de 7 présents sur le terrain.

- A la demande de Coralie, il est indiqué qu'une équipe sénior à 11 peut encore s'engager pour la seconde phase qui débutera en février.

Pour un engagement à 8, le championnat se déroulant sur l'année complète, cela paraît plus difficile. Il faudrait prendre contact avec le District 79, gestionnaire du foot à 8, pour avis.

- Evolution des effectifs : Laurent nous indique qu'entre octobre 2017 et octobre 2018 l'évolution du nombre de licences féminines, toutes catégories confondues, est en augmentation de + 100 licenciées, preuve s'il en était besoin du développement du foot féminin. Au niveau régional, la Vienne se situe en très bonne position.



- 
- Le club de DISSAY, qui compte depuis cette année une équipe féminine à 11 (D2 B), a invité le Président du District et le Président de la Commission Féminine et Féminisation, à la remise officielle des maillots le dimanche 28 octobre 2018. Didier a répondu favorablement à cette invitation.
  
  - La prochaine réunion de la Commission Féminine et de Féminisation devrait se tenir semaine 51, en fonction de la disponibilité des salles.



## INFORMATIONS DIVERSES



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

### ENGAGEMENT – Coupes départementales Futsal Saison 2018/2019

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CLUB :

N° affiliation FFF :

Nombre d'équipes engagées :

Responsable du futsal au sein du club

Nom, prénom :

N° mobile :

Courriel :

#### EQUIPES ENGAGEES

Féminines U11/U13 - Féminines U14/U17 - Séniors Féminines – Séniors Masculines

**L'engagement est à valider dans Footclubs pour le vendredi 30 novembre 2018**

#### GYMNASES

Avez-vous un gymnase de disponible ?

oui  non

Quelles journées pouvez-vous recevoir ?

Féminines U11/U13 et U14/U17

Samedi 12/01/19 (matin)  oui  non

Samedi 19/01/19 (matin)  oui  non

Samedi 26/01/19 (matin)  oui  non

Dimanche 13/01/19 (matin)

oui  non

Dimanche 20/01/19 (matin)

oui  non

Dimanche 27/01/19 (matin)

oui  non

Séniors Féminines

Samedi 12/01/19 (après-midi)  oui  non

Samedi 19/01/19 (après-midi)  oui  non

Samedi 26/01/19 (après-midi)  oui  non

Dimanche 13/01/19 (après-midi)

oui  non

Dimanche 20/01/19 (après-midi)

oui  non

Dimanche 27/01/19 (après-midi)

oui  non

Séniors Masculins

Mercredi 19/12/19 (soir)  oui  non

Mercredi 09/01/19 (soir)  oui  non

Mercredi 16/01/19 (soir)  oui  non

**Signature Président du club  
ou son représentant  
(cachet)**





## FORMATIONS COMPLETES

### CFF2

du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

## FORMATIONS MODULAIRES

### MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U15

les Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 Mars 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF**

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30),

Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF**

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES****MODULE U7**

Le Samedi 13 Avril 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE ANIMATRICE**

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE FUTSAL**

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE SANTE / SECURITE**

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE BEACH SOCCER**

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE ARBITRAGE**

Les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

## CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

## FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

B.E.F

1<sup>ère</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

2<sup>ème</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30),  
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

## Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

[\(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/\)](https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION** en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,  
Conseiller Technique 86.